

Farac info



Fondée en 1910

Bulletin de liaison de la Farac (Fédération d'associations d'anciens combattants, d'amicales régimentaires et d'associations à caractère patriotique de Lyon et de sa région).

BULLETIN n° 545 · OCTOBRE 2022

ÉDITORIAL

Dans notre beau pays, première destination touristique mondiale en termes de visiteurs accueillis, il ne se passe pas une semaine, voire un jour, sans que soit dévoilée l'existence d'une nouvelle « affaire » mettant en cause personnalités politiques, figures établies du show-biz, sportifs, hommes d'affaires, sans oublier les chantages en tous genres.

Face à l'évocation insistante de ces « affaires » par des journalistes tout heureux d'une telle aubaine, alors que la noblesse de leur tâche est dans l'information éducative, l'attitude de nos compatriotes est décevante et franchement inquiétante. On s'accommode en effet, sans guère réagir, de la baisse sensible et générale de la moralité et du civisme. Et que dire du discrédit qui s'étend progressivement sur toute la classe politique.

Autre constat, en lien avec le précédent : l'insécurité croissante et multiforme qui préoccupe désormais toute la population. Les statistiques périodiquement publiées, comme les faits divers quotidiennement rapportés, montrent à l'évidence qu'elle est devenue le problème majeur de notre société. Pourquoi ? Les causes en sont archiconnues, maintes fois évoquées, multiformes. C'est la dilution de notre culture, la perte des valeurs traditionnelles qui ont fait la force de notre pays dans les moments d'épreuve. C'est la chute du patriotisme, de l'esprit de solidarité et de résilience. C'est la négligence éducative à tous les niveaux, celle des parents en tout premier lieu, celle de l'Education nationale pourtant bénéficiaire du plus

gros budget de l'Etat. C'est l'échec de l'intégration nationale, c'est la perte de confiance dans la sérénité et l'efficacité de la Justice.

Alors, après ce nième et terrible constat, que faire ?
« Yakafocon* ! » C'est bien là le drame. Reste la potion magique...

André Mudler
Président de la Farac

**Yakafocon (familier) : s'emploie pour critiquer et se moquer de personnes qui proposent à d'autres des solutions apparemment simples et efficaces, mais peu réalistes, et qui restent vagues sur les moyens. (lalanguefrancaise.com)*

SOMMAIRE

- P 02 **Jeanne d'arc**
- P 06 **Ma « libération » de Paris**
- P 13 **Un nouveau grade dans l'Armée de Terre**
- P 13 **Brèves**
- P 13 **Conférences**
- P 14 **Nécrologie**
- P 16 **La vie des associations**
- P 17 **Agenda**

LES RAISONS DU CHOIX DU THÈME

L'idée en a été inspirée par un propos présidentiel tenu dans le courant du 1^{er} trimestre 2022, faisant allusion au massacre des Européens perpétré à Oran le 5 juillet 1962. Il nous est souvenu que la tragédie avait germé place Jeanne d'Arc de la capitale oranaise. Ce jour-là, la population algérienne entreprend « son » défilé de « l'indépendance » venant des quartiers arabes Médioni, Lamur, Ville Nouvelle. Elle s'agglutine dès 8 heures du matin en ce lieu pour se préparer, en cortège, à prendre possession des artères symboliques de la ville. Elle s'excite à l'aide de l'invective imprécatoire « *Allahu Akbar* ». Soudain, une jeune Algérienne s'enhardit à grimper sur la statue équestre de Jeanne d'Arc, érigée là. Elle réussit à accrocher un drapeau (algérien) à la pointe de l'épée de la cavalière et accompagne son « exploit » d'une monstrueuse danse du ventre. Aussitôt, en écho, répond un frénétique chœur de stridents youyous. La foule entre en transe, l'hystérie la submerge. En son délire fanatique, elle participe à la profanation vengeresse d'une chrétienne, elle sodomise la France... l'outrage extrême. Il était 11 heures ce jour-là à Oran.



La statue de Jeanne d'Arc devant la cathédrale d'Oran

Des coups de feu, dont l'origine demeure inconnue, mais qui, contrairement à ce qu'a affirmé le général Katz, ne peuvent plus être imputés à l'OAS, aux dires mêmes des historiens algériens, retentissent et amplifient le climat de violence ambiant. Sus aux Européens. Ils sont pourchassés à travers Oran, enlevés ou assassinés. Les

forces françaises, consignées, sur ordre, dans leurs cantonnements⁽¹⁾, n'interviendront qu'à 18h45. C'est la remémoration de cet épisode douloureux, non cicatrisé en nos cœurs, qui m'a incité à redécouvrir les raisons pour lesquelles Jeanne d'Arc, plus de cinq siècles après son aventure éphémère (1429-1431), apparaissait toujours comme l'icône emblématique de la France.

Cette recherche implique d'approfondir la personnalité de Jeanne d'Arc et de s'attarder sur les mystères, voire les étrangetés, qui l'entourent.

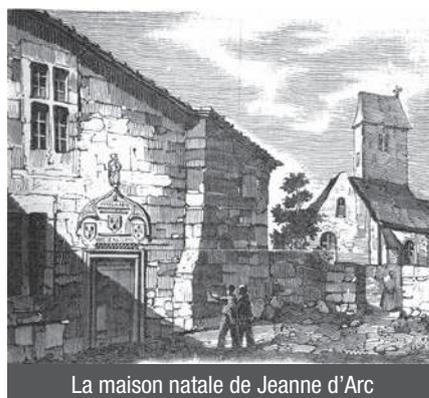
LES MYSTÈRES QUI ACCOMPAGNENT L'APPARITION DE JEANNE D'ARC SUR LA SCÈNE PUBLIQUE

Sa vocation (expression empruntée à Charles Péguy)

Aucune source historique n'explique de manière rationnelle comment une jeune Lorraine de Domrémy, âgée de 17 ans, fille de laboureur, paysanne, aide au foyer maternel, illettrée, ait pu, en 1429, intervenir en le royaume de France sur les plans politique et militaire ? C'est l'irrationnel qui prévaut. Au fil du temps, il a été admis, comme postulat, que Jeanne d'Arc aurait entendu des voix qui la consacraient « fille de Dieu » et la missionnaient pour bouter l'Anglais, faire sacrer le dauphin Charles et rétablir l'unité de la chrétienté... « va fille de Dieu ».

Sa représentation par l'image

Jeanne d'Arc n'a jamais été représentée d'après nature de son vivant. Son visage est inconnu. A l'exception d'un dessin d'imagination, réalisé en 1429, par un clerc de Paris, qui, ne l'ayant jamais vue, la représente en ribaude, cheveux et robe échancrée, ce qu'elle ne pouvait qu'être en son esprit, toute l'iconographie relative à Jeanne d'Arc est posthume et fantasmagorique (en bergère, ce qu'elle n'a jamais été, en cavalière flamboyante à son entrée dans Orléans libérée, en martyre sur le bûcher à Rouen... pour les œuvres les plus marquantes). Au gré de l'inspiration des artistes, Jeanne d'Arc a été idéalisée et ses gestes magnifiés. Elle est ainsi inscrite dans l'imaginaire.



La maison natale de Jeanne d'Arc



Seule effigie de Jeanne d'Arc datant de mai 1429

Son mode de vie

Aucune chronique d'époque ne rapporte la manière d'être de Jeanne d'Arc au quotidien. Un scribe a écrit « *elle chevauche du matin jusqu'au soir, sans descendre de cheval, sans boire, sans manger* »... ! ?.

De même, il n'est rien parvenu sur sa façon de répondre aux exigences de l'hygiène et de la féminité. Même inconnue quant à son comportement aux bivouacs, au milieu des hommes, de jour comme de nuit. Un soldat a rapporté qu'elle dormait habillée afin de protéger sa virginité, gage de sa vocation divine... ? Faut-il admettre le halo d'immatérialité corporelle qui la ceint ?

Sa force de conviction

Jeanne d'Arc a su convaincre, jusqu'au dauphin Charles, qu'elle détenait une « mission de Dieu ». Cette prodigieuse autorité morale et religieuse peut susciter l'étonnement. Quels arguments irrésistibles a-t-elle pu avancer ? Une fois adoubée, comment a-t-elle pu prendre l'ascendant sur des hommes de guerre loin d'être des damoiseaux tels les Jean de Metz, la Hire, Dunois, Gilles de Rais... ? et se déclarer « leur chef de guerre » ? Les faits l'attestent mais il n'en demeure pas moins étrange, qu'avant cela, Jeanne d'Arc ne possédait ni notion des armes, ni expérience de conduite de la bataille, ni pratique équestre de combat.

APERÇU SUR LA SOCIÉTÉ EN 1429, EN LE ROYAUME DE FRANCE

La physionomie de la société du royaume de France en 1429 peut expliquer l'accueil réservé à Jeanne d'Arc.

- D'une part, cette société est politiquement et socialement tourmentée, subissant à la fois le poids de la guerre (séculaire) contre les Anglais, les conséquences de la défaite d'Azincourt (24 octobre 1415) et les aléas des querelles récurrentes entre Bourguignons et Armagnacs. De plus, l'avenir du trône de France est devenu incertain depuis le traité de Troyes (21 mai 1420), signé par Charles VI atteint de folie, et sous la tutelle de Isabeau de Bavière, qui dépossède le dauphin Charles de ses droits successoraux au profit du roi d'Angleterre.
- D'autre part, la société, en 1429, est sensible au fétichisme, aux croyances, aux prophéties et au merveilleux. Elle est dans l'attente d'un sauveur, d'une intervention du « Suprême », pour la sauvegarde de son existence. Jeanne d'Arc ne peut être que la messagère tant espérée, venue assister le Dauphin « de par Dieu ».

Ce long prologue, en forme de mise en ambiance, m'a paru utile avant que le cœur de l'épopée de Jeanne d'Arc soit abordé.

JEANNE D'ARC FAIT OBÉISSANCE AUX VOIX

En février 1429, pénétrée de la « mission venue de Dieu », Jeanne d'Arc se rend auprès de Robert de Baudricourt, seigneur de Vaucouleurs, suzerain de Domrémy, pour qu'il la fasse conduire à Chinon rencontrer le Dauphin. Charles Baudricourt, qui avait déjà éconduit la gamine à plusieurs reprises, cette fois, l'écoute, la croit.

Il lui accorde équipement, monture et escorte. Selon la recommandation des voix, elle se vêt en homme et se coupe les cheveux en « écuelle ». Après onze jours de périple, Jeanne d'Arc arrive à Chinon le 23 (ou 25) février 1429. Elle sollicite et obtient une audience auprès du Dauphin.

L'ACCRÉDITATION « DELPHINALE »

Accueillie comme prophétesse, Jeanne d'Arc est soumise, en préalable de toute écoute, à une enquête théologique approfondie de plusieurs semaines en l'université de Poitiers. En parallèle, des dames de haute réputation sont chargées de s'assurer de la réalité de la virginité.

Début avril 1429, le Dauphin, en possession de garanties suffisantes sur la pureté de Jeanne d'Arc et sur ses dons charismatiques et de préscience, admet « la messagère de Dieu ». Il accepte son concours pour le salut du royaume de France, persuadé qu'elle est le sauveur diligenté par Dieu, auquel il n'osait plus croire. A travers elle, c'est Dieu qui exprime sa volonté de le légitimer. Il l'adoubé auprès de son ost (son armée) et la dote d'un statut, de revenus, harnois, pages et hérauts. Pour l'épée, Jeanne d'Arc réclame celle qu'elle dit enfouie parmi les reliques offertes à Sainte-Catherine-d'Antioche en la chapelle de Fierbois (Indre-et-Loire). Nul n'en connaissait l'existence. Elle y fut découverte. L'arme « La Fierbois » devint « céleste » et la renommée de « fille de Dieu » s'incrusta dans les esprits.

DE L'ÉPOPÉE GUERRIÈRE AU BÛCHER

Charles Péguy a écrit « ... à l'âme récente, en la cotte neuve, s'en allant innocente, vers le plus grand des sorts... ».

La chevauchée glorieuse

Sa durée fut brève, cinq mois, d'avril à septembre 1429. Elle est marquée, en premier, par la levée du siège d'Orléans et la libération de la vallée de la Loire (victoire de Patay – 18 juin 1429). En trois mois, les Anglais sont boutés hardiment de places qu'ils



Jeanne d'Arc sur son cheval de guerre



Jeanne d'Arc au siège d'Orléans

avaient mis des années à investir. 5 000 soldats français affrontèrent autant d'anglais. Il y eut 6 000 tués, 2 000 français, 4 000 anglais. La victoire est portée au crédit de Jeanne d'Arc. Selon les récits, « sa présence fit peur à l'Anglais et lui ôta la force de résister. L'Anglais tremblait à apercevoir l'étendard céleste et à entendre Jeanne d'Arc crier « ... *entrez dedans enfants, au nom de Dieu, ils sont nôtres...* ». »

La période flamboyante se poursuit avec l'expédition du sacre qui part de Gien pour Reims le 29 juin 1429 puis, après l'avènement de Charles VII, célébré le 17 juillet 1429, avec la marche du couronnement en direction de Saint-Denis.

Tout au long des itinéraires, les « merveilles » se succèdent. Les villes, jusqu'alors réputées hostiles (Auxerre, Troyes, Châlons-sur-Marne, Château-Thierry, Senlis) ouvrent leurs portes et s'inclinent devant l'étendard « divin ». Charles VII est couronné le 26 août 1429 « oint de Dieu », il gagne le pouvoir de guérir les écrouelles (*Ndlr : malades d'une forme de tuberculose des ganglions du cou*).

Et survient la fin de l'état de « grâce divine »

Jeanne d'Arc avait prédit qu'après le couronnement « Paris s'ouvrira ». Il n'en fut rien. Le 8 septembre 1429, l'assaut conduit par elle échoue. L'ost, prompt à l'ingratitude, lui impute l'échec. Qu'avait-elle pu commettre d'impur pour que Dieu l'abandonne soudain ? Charles VII n'insiste pas, il part pour Gien avec sa couronne. Jeanne d'Arc est progressivement ostracisée de la Maison du Roi. Elle entre en disgrâce.

Jusqu'au bûcher

Au printemps 1430, Jeanne d'Arc apprend que le duc Philippe de Bourgogne entend reprendre ses fiefs de l'Oise. Elle se rend à Compiègne où elle y est présente le 15 mai 1430. Le 23 mai 1430, au cours d'une reconnaissance de sécurité aux environs de la cité, elle est attaquée par un élément bourguignon. Elle ne peut se replier à temps, la porte de la ville ayant été fermée. Un faquin la fait choir de cheval.

Elle est captive de Jean de Luxembourg. En octobre 1430, elle est livrée, contre rançon, à l'évêque de

Beauvais, Pierre Cauchon, à la solde des Anglais. Contrairement à l'espoir de Jeanne d'Arc, Charles VII n'est pas intervenu. Le procès en hérésie se déroule à Rouen du 21 février au 29 mai 1431. Il s'agit d'un procès d'Eglise, voulu par l'université de la Sorbonne, instruit par des prélats. Forts de leur conviction, ils considèrent que Jeanne d'Arc a cassé les codes du statut de la femme (« pleurer, procréer, filer, être vouée à l'obéissance et au mariage »). Toutes les vertus accordées à Jeanne d'Arc trouvent leur contraire. Elle est jugée sorcière, possédée du démon, pécheresse, insoumise, errante en la foi, blasphématrice...



Jeanne d'Arc au bûcher

Elle est condamnée le 29 mai 1431 pour hérésie, brûlée vive le 30 mai 1431 en la place du vieux Marché à Rouen. Sur ordre de l'Anglais, ses cendres sont dispersées dans la Seine du haut du pont de Boieldieu (nom actuel) afin qu'elles ne puissent être recueillies comme reliques par les idolâtres. Charles VII est demeuré muet.

DU PREMIER OUBLI À LA PROCÉDURE EN NULLITÉ DU PROCÈS DE 1431

Jeanne d'Arc fut oubliée durant les vingt années qui suivirent son immolation à l'exception des édiles de la ville d'Orléans qui l'honorent annuellement par les « Johanniques » (toujours en usage). C'est vers 1450 que les théologiens, conseillers de Charles VII, lui firent valoir l'intérêt qu'il y aurait, sur les plans de son honneur et de sa notoriété pour l'histoire, à entrevoir un procès en annulation de celui de 1431. Ils avancent que les scribes qui s'intéresseront à son règne pourraient le taxer de complicité avec une hérétique.

Psychologiquement, Charles VII est ailleurs. La mort de son grand amour, Agnès Solal, l'emplit de mélancolie. Victorieux par les armes et la diplomatie des Anglais et des Bourguignons, il est peu enclin à s'intéresser au passé. Jeanne d'Arc est depuis longtemps hors de son esprit. Néanmoins, il écoute ses conseillers.

Le procès en nullité

Le procès de 1431 ayant été un procès d'Eglise, la procédure de son annulation requiert l'accord du pape (Calixte III). Il fallut cinq ans pour que les parties prenantes s'accordent sur la méthode juridique à

adopter. Le procès en nullité s'ouvre en décembre 1455. La réhabilitation de Jeanne d'Arc n'est pas le souci premier de ses instigateurs. Leur objectif est d'obtenir un jugement qui annule le qualificatif « en hérésie » du procès de 1431. Ils obtiennent gain de cause, le 7 juillet 1456, le procès de 1431 et ses attendus « *sont reconnus nuls, non avenues ; sans valeur, ni effet* ».

25 ans se sont écoulés avant que soit rendue à Jeanne d'Arc sa pureté de corps et d'âme.

DU SECOND ET DURABLE OUBLI À L'INSTITUTION DU MYTHE

Hormis François Villon, qui, en 1461, chante « Jeanne la bonne Lorraine » dans sa « ballade des dames du temps jadis », personne ne fit plus allusion à Jeanne d'Arc au cours des quatre siècles (400 ans) qui suivirent. Durant ce très long laps de temps, aucun souverain, régime, chef d'Etat de la France ne crut utile de faire référence à la « Pucelle d'Orléans ». Son image ressuscite seulement au XIX^e siècle, après la défaite de 1870. Le politique, toutes tendances confondues, obsédé par l'esprit de revanche, a besoin d'une figure de proue, porteuse de vertus patriotiques, pour parler « France ». Jeanne d'Arc va être choisie comme étendard.

Jules Michelet donne le ton « *souvenons-nous Français, que la patrie, chez nous, est née du cœur d'une femme, de tendresse, de ses larmes, du sang qu'elle a donné pour nous* ».

L'Eglise s'associe au mouvement. Jeanne d'Arc est béatifiée le 18 avril 1909, canonisée le 16 mai 1920 par le pape Benoît XV. La loi du 10 juillet 1920 fixe au calendrier « une fête officielle Jeanne d'Arc ».

Le mythe était créé, Jeanne d'Arc devint « incarnation de la France ». Le phénomène date d'un siècle. Auparavant, ce processus de sacralisation n'avait même pas été esquissé.

L'EXPLOITATION DU FILON

Depuis son nouvel avènement, l'image de Jeanne d'Arc est un filon pour le monde de l'art (littérature, peinture, sculpture, musique, cinématographie...), une aubaine pour les marchands du temple, qui se « régalent » du commerce des bimbéloteries en tous genres, une inspiration pour les aménageurs qui placent sous sa protection, rues, édifices, établissements, églises... Il est vrai que les édiles de Domrémy avaient donné l'exemple dès 1578 en rebaptisant leur village « Domrémy-la-Pucelle ».

Quant au politique, elle est un recours inépuisable pour les présomptueux (euses) qui prétendent, à leur tour, incarner la France. Seule exception sensible à ce « marché » du symbole « Jeanne d'Arc », l'Education Nationale qui l'ignore pratiquement dans les ouvrages d'histoire !

TENTATIVE DE SYNTHÈSE

En liminaire, je me suis proposé de redécouvrir, avec curiosité, les raisons pour lesquelles Jeanne d'Arc nourrissait toujours l'imaginaire. Au terme de cet essai modeste de mise en perspective de la geste de la « Pucelle », mon opinion est flottante, partagée entre deux options :

- Soit, s'en tenir aux faits et considérer que Jeanne d'Arc n'a été entrevue, à l'époque, que comme une heureuse prophétesse circonstancielle du trône de France. A l'appui de ce point de vue, l'absence de réaction de la société quant à son destin tragique – qui devait probablement relever des risques inhérents à la qualité – et le durable silence qui a suivi et englouti son éphémère existence.
- Soit, se laisser porter par le romantisme des années 1920 et faire sien de l'opportunisme politique qui a recréé, une héroïne à partir de visions anachroniques tant sur sa personnalité que sur ses actes, sur les circonstances et sur le milieu au sein duquel elle a œuvré quatre siècles auparavant.

Dubitatifs, je laisse au lecteur(trice) le soin de trancher.

Pour enrichir la réflexion, trois éminents intervenants :

- Le médiéviste Philippe Condamine : « *La démarche de Jeanne d'Arc était plus chrétienne que nationaliste, avec tout juste, peut-être, une certaine idée préexistante de la France* ».
- L'historien Jules Michelet : « *Jeanne d'Arc, force singulière de bon sens et de bon cœur* ».
- L'écrivain André Malraux : « *Ô Jeanne, sans sépulcre et sans portrait, Toi qui savais que le tombeau des héros est le cœur des vivants* ».

Jean LAROCHE
Août 2022

(1) Ndlr : *Le capitaine Rabah Kheliff, commandant la 4^e compagnie du 30^e BCP, a fait partie des rares officiers qui ont enfreint les ordres reçus et sauvé de nombreuses vies humaines. Membre de la Farac de 1975 à 2002.*

MA « LIBÉRATION » DE PARIS

Pierre Lapalu, le narrateur, avait 18 ans et demi lors des événements qui se sont déroulés sur la rive gauche de Paris entre le 19 et le 26 août 1944. Saint-Cyrien, promotion « Nouveau Bahut » 1945-1947 (celle d'Hélie Denoix de Saint Marc), sa carrière s'est déroulée dans l'infanterie coloniale en Allemagne, Indochine et Algérie. Il la terminera en 1985, avec le grade de général de brigade. Textes rédigés dans les années 1990, puis recueillis auprès de Patrick LAPALU, fils du narrateur, et structurés par Patrick ROLLAND, UNP Ain.



Pierre Lapalu

Note de la rédaction

Ce texte est extrêmement précis dans la localisation des événements parisiens. Mais les noms des rues n'ont qu'une importance relative dans le récit et leur ignorance n'altère en rien la compréhension et la qualité du récit. Merci à Patrick

Rolland d'avoir réalisé cette compilation de petits événements qui ont précédé la libération de Paris.

Tout a commencé le 10 août, jour de la grève « patriotique » de la SNCF. Je n'avais plus à me rendre aux ateliers de Châtillon où je travaillais comme manoeuvre auxiliaire pour échapper au Service du Travail Obligatoire (STO) Je suis donc sorti presque tous les jours, malgré les recommandations de mes parents.

Avenue d'Orléans (aujourd'hui avenue général Leclerc). Beaucoup de gens erraient dans les rues pour faire leurs courses et pour chercher des nouvelles car tout le monde savait que les Alliés approchaient de la capitale. On disait que Paris s'était soulevé à l'appel de la Résistance, mais rien ne se passait dans notre quartier où les Allemands étaient fort discrets. Les plus visibles tenaient le dépôt des autobus, entre la rue de la Voie verte et la rue de la Tombe-Issoire. Ils avaient également établi un poste de garde dans le passage entre l'avenue d'Orléans et la rue de la Voie-Verte. Un ou deux officiers et quelques soldats se mêlaient à la foule, se promenant nonchalamment sur l'avenue. Tout était fort calme mais on sentait tout de même une certaine tension.

Soudain, deux voitures légères aux couleurs de la Wehrmacht fendirent la foule, venant du carrefour d'Alésia, et s'arrêtèrent à hauteur d'un officier allemand. Elles furent aussitôt entourées tant par les civils que par les soldats. Je pus m'approcher et distinguer, étendu sur la banquette arrière, un homme en uniforme qui portait à la cuisse un pansement sanglant. Cette voiture venait d'essayer plusieurs

coups de feu. L'insurrection annoncée se manifestait soudain à tout le monde. Le soir, mon père revint de son bureau, situé boulevard Haussmann, sur la rive droite, et nous raconta qu'on se battait dans Paris. Il avait dû revenir à pied car il n'y avait plus ni métro ni bus. Il avait franchi la Seine, courbé pour rester à l'abri des parapets car des balles s'échangeaient de part et d'autre du fleuve. Nous ne savions pas encore que la Préfecture de Police était aux mains de la Résistance et transformée en forteresse depuis le 19 août.



Une barricade tenue par des FFI

Un jour ou deux après, alors que j'étais de nouveau avenue d'Orléans, je vis déboucher, venant toujours d'Alésia, deux tractions avant et une camionnette occupées par des F.F.I., brassard au bras. Deux hommes étaient allongés sur les ailes avant des véhicules légers, armés d'une mitrailleuse. Sur le toit de la seconde traction, on distinguait un fusil-mitrailleur servi par deux hommes debout sur le pare-choc arrière. Un autre F.M. était en batterie dans la camionnette. Muni de drapeaux blancs, ce convoi s'approchait lentement du passage à autobus tenu par les Allemands. Ceux-ci avaient édifié aux deux coins des redoutes en sacs à sable. Un officier se détacha et se planta au milieu de l'avenue totalement déserte. La foule s'était prudemment réfugiée dans les porches des maisons. Les véhicules des F.F.I. s'arrêtèrent à bonne distance et leur chef alla parlementer avec l'officier. J'ignore ce qu'ils se dirent mais le convoi fit demi-tour et repartit vers Alésia. Détail piquant, la camionnette refusa de démarrer et son équipage dut la pousser sous l'oeil narquois des

Allemands. Le bruit se répandait rapidement qu'une trêve avait bel et bien été conclue entre les deux parties. Elle ne dura pas bien longtemps et je fus témoin de quelques accrochages ou échauffourées.

A l'abri de leurs deux petits édifices en sacs à sable, les Allemands surveillaient l'avenue d'Orléans et avaient même mis en batterie une mitrailleuse, une MG.42 probablement, qui la prenait en enfilade en direction d'Alésia. En face de la rue Sarrette, il y avait une boulangerie et, tous les jours, la queue s'allongeait devant sa porte. Un matin, un tireur F.F.I., grimpé sur le toit d'un des immeubles qui s'élevaient devant le passage des autobus, tira un coup de fusil et atteignit l'une des sentinelles allemandes. La riposte fut immédiate mais désordonnée, personne n'ayant vu d'où venait le coup de feu. Plusieurs rafales balayèrent l'avenue et les malheureux civils se dispersèrent comme une volée de moineaux. Je m'approchais. A mon arrivée, un jeune homme, au premier rang, s'effondrait et était aussitôt ramassé par deux personnes. Quelqu'un m'enjoignit de prendre une de ses jambes. A quatre, nous le portâmes jusqu'à la clinique du docteur Moulse qui se trouvait au coin de la rue Sarrette et de la rue Marié-Davy. Une femme qui nous suivait, me demanda si c'était grave. Le garçon était déjà mort à son arrivée, la balle lui ayant tranché la carotide. La femme s'effondra dans mes bras. Ce jeune homme était le fiancé de sa fille.

Un autre soir, je vis arriver rue Alphonse Daudet, venant de la rue Leneveu, une file de camions à plateforme et à moteur électrique comme il en existait pas mal à cette époque dépourvue d'essence. Ils se mirent en stationnement le long du trottoir et face à l'avenue d'Orléans. Que venaient-ils faire là ? Leurs conducteurs disparurent aussitôt, abandonnant leur véhicule. Le mystère s'éclaircit le lendemain matin lorsque nous entendîmes des coups de canon sur l'avenue. Peu avant l'aube les chauffeurs revinrent et mirent en route leurs camions. Avançant toujours en file indienne, ils les placèrent en travers de l'avenue, à touche-touche, puis les abandonnèrent de nouveau après les avoir sabotés pour qu'ils ne puissent plus rouler. Ce barrage ne pouvait être contourné. Les Allemands qui s'y heurtèrent de très bonne heure, firent appel à leurs chars qui stationnaient au jardin du Luxembourg. Deux anciens chars français, des Renault R.35 je crois, arrivèrent par Denfert-Rochereau et, avant d'aborder ce barrage, ouvrirent le feu sur les camions. Ils entreprirent de les franchir en passant sur les plates-formes. Après quoi, avec des civils réquisitionnés, ils firent pousser deux ou trois de ces véhicules sur le côté pour libérer un passage. Mais les chars restèrent quelque temps au garage des autobus.

Les jours suivants, ces engins patrouillèrent avenue d'Orléans. Un matin, l'un d'eux s'embusqua à l'entrée

de la rue Sarrette. J'étais au balcon de la salle à manger [au premier étage de l'immeuble] et je le distinguais fort mal à travers les tilleuls bordant la rue. Soudain, il lâcha quelques rafales avec sa mitrailleuse de tourelle, prenant la rue en enfilade. Je voyais la fumée s'échappant de son cache-flamme au départ des coups. J'assistais alors à un bien curieux spectacle. Un monsieur qui se trouvait sur le trottoir d'en face, juste à hauteur de la maison, se réfugia derrière un arbre. Puis je le vis se baisser, s'accroupir et finalement se coucher au pied de celui-ci. Le char cessa le feu et s'en alla. Le monsieur se releva et s'éloigna vers la rue d'Alésia. Dans l'après-midi, je descendis et j'allais inspecter l'arbre. On distinguait très bien trois trous faits par les balles de mitrailleuse du char. Un se trouvait à près de deux mètres au-dessus du sol, un second un mètre plus bas et un troisième à cinquante centimètres du pied

Je fus le témoin d'une autre action d'un de ces chars en direction de Montrouge. Cela devait être dans les débuts de l'insurrection, car je me trouvais alors avenue d'Orléans au milieu de la foule. Des coups de feu éclatèrent au-delà de la "zone" qui s'étendait entre les immeubles bordant les boulevards extérieurs, dit des Maréchaux, et la banlieue. Un char ex-français, encore un Renault R.35, sortit du garage des autobus et, encadré de fantassins, se dirigea vers les premières maisons de Montrouge. J'assistais, de loin évidemment, à la progression des Allemands vers Montrouge. Il y eut encore quelques coups de feu puis le détachement revint vers la Porte d'Orléans.



Tout le monde participe à la mise en place d'une barricade



Une barricade dressée rue de Mauneuge

Au cours de ces journées agitées, j'allais aux nouvelles au plus près du centre de Paris, dans le secteur des boulevards Saint-Michel et Saint-Germain et jusqu'à la rue de Rennes. Ce qui me frappait le plus, c'était le contraste entre les endroits absolument calmes et ceux où des combats se déroulaient. Dans les premiers, les Allemands côtoyaient la population qui vaquait tranquillement à ses occupations habituelles. Les sentinelles faisaient les cent pas, l'arme à la bretelle, sans manifester le moindre énervement ni la moindre crainte. Dans les seconds, on échangeait des coups de feu, on rasait les murs et on se déplaçait avec des ruses de Sioux. Les Allemands étaient casqués, avaient l'arme à la main et se faisaient souvent accompagner de chars. Les habitants normaux avaient disparu pour faire place aux curieux, comme moi, et aux "résistants" qui essayaient de se battre avec leurs misérables armes.

Un jour, je descendais la rue Cujas en longeant la Faculté de Droit lorsque je vis un groupe de gens qui refluaient vers moi en courant. Je fis demi-tour et m'engageai dans la rue Vallette qui descendait vers le boulevard Saint-Germain. Le quadrilatère formé par la rue des Ecoles, le boulevard Saint-Michel, la Seine et la rue Lagrange, foisonnait de barricades. Des véhicules renversés sur le côté, avec une prédilection pour les bennes à ordures, des grilles d'arbre, des sacs à sable, des meubles, etc... Tout était bon pour édifier un barrage au travers de ces rues étroites. Cet ensemble grouillait de monde et de combattants d'occasion. Des F.F.I. à brassard et armés, des hommes en tenue militaire ressortie des placards et de la naphthaline, des femmes en blouse blanche agitant de petits drapeaux blancs avec une croix rouge, des jeunes, des vieux, des curieux, des badauds et même des ménagères qui tentaient de faire leurs courses. J'ai rencontré un jeune soldat allemand prisonnier qui, les mains sur la tête, était accompagné d'une meute de "résistants" qui le poussaient sans ménagement vers un lieu inconnu. Il s'était égaré dans ce dédale de petites rues et, se heurtant à une barricade puis à une autre, avait fini par se rendre. Je pus jeter un coup d'œil, d'assez loin, sur le pont au Double. Une équipe de la Croix Rouge était en train de récupérer, sous le feu, un homme blessé et allongé sur la chaussée. J'arrivais enfin sur le boulevard Saint-Michel. À hauteur de la fontaine, faisant face au pont, une barricade de sacs à sable interdisait l'entrée. Une mitrailleuse *Hotchkiss* était en batterie et prenait le pont en enfilade. Je traversais et me dirigeais vers la place Saint-André-des-Arts. Au moment où j'allais y parvenir, des coups de sifflet retentirent et tous se précipitèrent dans les porches des immeubles. Je me trouvais en compagnie d'un jeune homme qui tenait en main un ridicule petit revolver de femme,

probablement du 6,35. Des coups de feu partirent de je ne sais où, la mitrailleuse toussa, puis une voiture allemande de liaison, une Volkswagen découverte, déboula à toute vitesse sur la place, venant de la Seine. A peine y avait-elle pénétré que des bouteilles d'essence enflammée, les fameux cocktails Molotov, lui tombèrent dessus depuis les toits tandis qu'un feu roulant de toutes armes la prit à partie. Le chauffeur fut tué et la voiture prit feu. Les trois autres occupants sautèrent à terre et furent capturés, tous blessés.



23 août, un véhicule en feu devant l'église de Notre-Dame de Paris



Soldats allemands prisonniers des FFI

Des sentinelles allemandes paisibles

Une autre fois, j'assistais, presque au même endroit, à l'attaque d'un camion allemand qui s'était fourvoyé dans le coin. Son conducteur tué, il percuta la vitrine d'un café. Les F.F.I. y trouvèrent des caisses qui servaient au transport des grenades à manche. Ces vaillants guerriers s'en emparèrent et partirent fièrement après les avoir glissées dans leur ceinture [...] Les grenades disposées à l'intérieur, en général six, n'étaient pas munies de leur allumeur et de leur détonateur. Telles quelles, elles ne risquaient pas d'exploser et ne pouvaient servir que de matraque !

Une autre fois encore, car j'allais aussi souvent que possible dans ce secteur des plus intéressants à mon avis, je découvris qu'une autre barricade, à peine haute d'un mètre, avait été construite au travers du boulevard Saint-Michel à hauteur du boulevard

Saint-Germain, côté Seine. Un coup de sifflet mit le quartier en alerte. Un lieutenant en tenue, galons sur les manches, faisait de grands gestes et les quelques F.F.I., qui étaient accroupis derrière la barricade, se dispersèrent en vitesse. Avançant de quelques pas je pus voir un char Panther allemand qui, venant du jardin du Luxembourg, descendait le boulevard au milieu de la chaussée. Des fantassins l'accompagnaient en rasant les murs, l'arme à la main. Ce détachement était encore loin, à peu près à hauteur du lycée Saint-Louis. Parvenu au carrefour Saint-Michel et Saint-Germain, le char allemand s'arrêta. Des cocktails Molotov lancés des toits s'écrasèrent devant lui et s'enflammèrent. Aucun ne le toucha. Le char ouvrit le feu au canon, mais il ne pouvait pas atteindre les toits, son canon ne pouvant pointer aussi haut. Nous fîmes un bond en arrière et peu après un énorme fracas retentit dans l'arrière-boutique d'un salon de coiffure. Je crois bien que nous nous sommes couchés à terre. Le tir cessa soudain et le silence se rétablit. Les F.F.I. étaient ressortis de leurs abris et regagnaient la barricade. Le char et les fantassins d'accompagnement avaient emprunté le boulevard Saint-Germain en direction du carrefour de l'Odéon.

Rassurés, avec le coiffeur, nous pénétrâmes dans l'arrière-boutique pour voir ce qui avait bien pu provoquer ce nuage de poussière. Nous finîmes par apercevoir l'ogive d'un obus qui pointait hors du mur, juste sous un lavabo. Ce projectile devait être un perforant ou un explosif qui avait foiré. Il avait traversé la boutique précédente avant de finir sa trajectoire dans le mur mitoyen. Nous avions eu chaud ! Je voulus emprunter la rue Serpente pour gagner la rue Danton et, de là, remonter vers la place Saint-Sulpice. Un F.F.I., posté à l'entrée de cette rue sur le boulevard, m'enjoignit de ne pas m'y engager car il y avait, d'après lui, quelque chose de suspect à l'autre bout. Pour confirmer ses dires, il lâcha d'ailleurs quelques coups de fusil dans la rue, puis s'en alla. Je m'y avançais prudemment, de porche en porche. Deux F.F.I., armés chacun d'un fusil *Lebel*, débouchèrent courbés en deux. Ils me demandèrent si j'avais vu des Allemands du côté du boulevard Saint-Michel d'où provenaient plusieurs coups de feu. Je les rassurais et leur affirmais qu'il n'y avait là-bas que des F.F.I. Ils avancèrent alors sans se dissimuler le long des murs. J'ai toujours pensé que le garçon qui m'avait déconseillé d'emprunter cette rue avait tiré sur ses camarades sans le savoir. Je traversais en courant le boulevard Saint-Germain, puis je gagnais la rue Saint-Sulpice pour contourner le Palais du Luxembourg et ses jardins, aux mains des Allemands. Un petit attroupement stationnait au coin de cette rue et de la rue de Seine. J'appris qu'il fallait traverser cette dernière par petit groupe

et d'un bond car un char allemand, stationné en face du Palais du Luxembourg, la prenait en enfilade et tirait de temps à autre. J'eus le temps d'apercevoir ce char, un Panther. Il ne tira pas. La rue de Seine n'est pas large et notre apparition était probablement trop brève pour lui permettre d'ajuster son tir. Par la rue Cassette puis d'autres petites rues, je pus rejoindre tranquillement le boulevard Raspail. Je rejoignis la maison sans encombre, passant tranquillement devant des sentinelles allemandes paisibles qui n'avaient pas l'air de se trouver au milieu d'une ville insurgée.

Un autre jour encore, j'assistais, de loin, au siège de deux soldats de la Wehrmacht réfugiés sur la marquise d'un café qui faisait le coin du la rue de Rennes et du boulevard Saint-Germain. Dès qu'ils bougeaient, ne serait-ce qu'un oeil, des coups de feu venus des immeubles environnants les dissuadèrent d'effectuer le moindre mouvement. Un camion-citerne avait brûlé sur le quai Saint-Michel, près du Petit Pont.

Au coin du quai des Grands Augustins et de la rue Gît-le-Coeur, un tireur d'élite, installé à la fenêtre de la maison qui fait légèrement saillie sur le quai, avait éliminé sans bavure les conducteurs des camions allemands qui se pointaient en venant du quai Conti, clouant leurs véhicules sur place, aussitôt incendiés.

Rue d'Alésia, j'assistais à l'attaque d'un camion allemand venu chercher des batteries d'automobiles dans un garage. Deux ou trois soldats étaient en train de charger leur véhicule lorsqu'une traction avant montée par des F.F.I. déboucha soudain de la rue des Plantes. Deux grenades à manche volèrent dans l'air et explosèrent à côté du camion. Puis la voiture disparut dans la rue Hippolyte-Maindron. Les Allemands surpris et ne pouvant plus faire démarrer leur camion, se réfugièrent dans un immeuble. Ils grimpèrent sur le toit. Ils avaient dû prendre la précaution de téléphoner depuis un appartement



car, dans la demi-heure, un autre camion bourré de soldats casqués et armés jusqu'aux dents, fit son apparition. Il passa lentement devant le véhicule de leurs camarades qui portait les traces de l'attaque. La rue paraissait déserte. Les soldats n'osèrent pas descendre de leur camion et explorer les environs. Les renforts firent demi-tour. Puis ils repartirent par où ils étaient venus, abandonnant à leur sort leurs collègues. Ceux-ci furent finalement capturés.

Avec leur manie de faire des barricades partout dans les rues étroites, les Parisiens déroutèrent les Allemands. Une automitrailleuse allemande se fit ainsi coincer pour avoir pénétré imprudemment dans les rues environnant un minuscule square bordé par les rues Didot et Hippolyte-Maindron. Elle se heurta partout à des barricades et lorsqu'elle voulut ressortir par le chemin emprunté à l'aller, elle le trouva barré à son tour. Il avait suffi de quelques minutes pour renverser un camion en travers de la chaussée. Elle se résigna à tourner en rond autour du square et finit, elle aussi, par mettre bas les armes.

Mais les troupes alliées approchaient. On entendait vaguement le bruit des combats dans le sud de la ville. Bizarrement le téléphone fonctionnait parfaitement. Une voisine, qui était une des rares locataires à disposer de cette commodité, avait réussi à contacter une de ses amies à Bourg-la-Reine et avait nettement entendu dans son écouteur le bruit des chars de la division Leclerc. La dernière phase de la Libération de Paris allait commencer.

Un matin, le dépôt des autobus s'avéra désert. Les Allemands étaient partis. Aussitôt la vaillante population se précipita au pillage. J'y pénétrais avec toute une foule de gens, mus autant par la curiosité que par le désir de "récupérer" quelque chose. Sur des étagères en bois qui s'élevaient presque jusqu'au plafond, était empilé un véritable bric-à-brac : seau en fer galvanisé, serpillères, bocaux en verre, etc. J'hésitais et me demandais ce qui pourrait bien être utile à la famille. Je n'eus pas le temps de me décider. Un cri retentit : "Les Chleus reviennent !" Ce fut la panique dans les hangars. Par la porte grande ouverte, je vis en effet déboucher quelques camions remplis de soldats allemands qui venaient des boulevards extérieurs. Comme il n'était pas possible de sortir par la rue de la Tombe-Issoire, je suivis ceux qui se sauvaient par le fond des bâtiments. Nous débouchâmes sur une sorte de terre-plein qui s'étendait jusqu'à l'avenue Reille. Le retour des Allemands fut de courte durée. Peu après ils avaient définitivement quitté tous les endroits qu'ils occupaient dans notre quartier. Les entrepôts furent cette fois gardés par quelques agents de police en civil qui en interdirent l'accès.

La barricade



Une solide barricade

Je participais ensuite à l'édification d'une grande barricade en travers de l'avenue d'Orléans, juste en retrait de la rue Poirier de Narçay. L'opération commença un matin. Des "résistants" vinrent réclamer les sacs à sable de l'immeuble. En effet, au début de la guerre, pour se prémunir contre les bombes incendiaires, des sacs à sable avaient été déposés dans chaque maison à raison de trois ou quatre sacs par palier et un essaimage dans les combles. Aussitôt, des locataires bénévoles et moi-même nous employâmes à récupérer ces sacs. Dans la rue, des hommes avec des diables les prenaient en charge et les emportaient vers l'avenue. Je les suivis. Au milieu de la chaussée, gisaient déjà sur le flanc quatre ou cinq camions qui constituaient l'ossature de la barricade. Les intervalles étaient bouchés avec des pavés et des sacs à sable. Des meurtrières avaient été aménagées de-ci de-là. Au-delà de cet ouvrage, avaient été disposées des grilles enlevées autour des arbres et posées sur un ou deux sacs pour former une pointe menaçante vers l'avant. Ce dispositif était censé constituer un obstacle anti-char !

La barricade était déjà bien avancée et je suivis un groupe d'hommes qui édifiait une petite redoute à l'angle de l'avenue d'Orléans et du boulevard Jourdan, juste devant le grand café à l'enseigne *Paris-Orléans*. Les sacs affluaient sur des diables et, avec deux ou trois compagnons, je les entassais pour monter un mur. Pendant ce temps, une autre équipe en faisait autant à l'autre coin, celui du boulevard Brune, également devant un café. Un homme était perché sur un bec de gaz qui marquait le centre du carrefour. Il était assis sur la pendule qui en ornait le milieu et faisait le guet. Soudain, cet homme se mit à siffler éperdument et dégringola à toute vitesse de son perchoir. En levant la tête par-dessus notre muret de sacs à sable, nous aperçûmes une colonne de voitures allemandes qui s'approchait lentement

sur le boulevard Brune. Les soldats étaient sur le quivive. Deux hommes casqués étaient allongés, PM au poing, sur les ailes du véhicule de tête, une traction vert-de-gris. Dans les trois ou quatre camions qui suivaient, on voyait seulement, pointés par-dessus les ridelles, des casques et des fusils. Nous nous étions jetés à plat ventre et, en se faisant tout petit, on essayait de regarder à travers les interstices qui s'ouvraient entre nos sacs. Un lourd silence nous enveloppait. On n'entendait que le bruit des moteurs des Allemands et celui de notre respiration. La colonne défila lentement devant nous, passant à moins de vingt mètres. Elle ne s'arrêta pas, ne tira pas, puis s'éloigna, toujours lentement, sur le boulevard Jourdan en direction de la Porte d'Italie.



Sacs de sable...

Le dernier véhicule disparu, nous reprîmes notre travail. Peu après, des hommes munis de haches se mirent à couper quelques gros arbres sur les boulevards Brune et Jourdan de façon à créer un abattis sur la chaussée. Il devenait ainsi impossible d'atteindre le carrefour sans faire un détour et aborder de face la barricade et nos petites redoutes. La rue de la Voie-Verte fut également obstruée par une barricade. De l'autre côté de l'avenue, une autre barricade fut également érigée en travers de la rue Friand et je pus y admirer quelques cocktails Molotov mis à la disposition de ses défenseurs.

Je me suis toujours demandé qui commandait tous ces gens qui participaient à la construction de ces ouvrages. Personne ne semblait diriger et pourtant des ordres circulaient. Aucun uniforme, seulement quelques brassards de F.F.I. Nul ne se distinguait des autres. Le mystère, pour moi, reste entier.

Derniers combats autour du jardin du Luxembourg

Ce fut le lendemain 24 août que les premiers éléments de la 2^{ème} Division Blindée du général Leclerc (le sous-groupe Rouvillois du groupe tactique du colonel Dio), firent leur entrée par la Porte d'Orléans. Lorsque

je descendis, ils étaient déjà sur l'avenue et roulaient en direction de Denfert-Rochereau. J'arrivais au moment où des véhicules blindés et chenillés, des automoteurs d'artillerie M.7, se frayèrent péniblement un chemin au milieu d'une foule en liesse. Je réussis à me hisser à bord d'un de ces engins pour voir comment ils étaient aménagés à l'intérieur et je me fis ainsi transporter jusqu'à Denfert. Là, les artilleurs nous firent descendre car des coups de feu éclatèrent devant la colonne. Celle-ci infléchit sa route pour ne pas déboucher en face du jardin et du palais du Luxembourg, toujours tenus par les Allemands. Elle s'engouffra dans la rue Saint-Jacques. Je suivis d'abord à pied, puis sur le marchepied d'une ambulance conduite par des femmes en uniforme faisant partie du groupe Rochambeau, le seul groupe de femmes à avoir participé aux opérations alliées sur le territoire français. Ambulancières au service de la 2^{ème} D.B., elles étaient surnommées les « Rochambelles ».

La progression était lente. Dans la rue du Petit Pont, je quittai mon perchoir et je continuai à pied. Soudain, sur les quais, des coups de feu retentirent à nouveau et tout le monde s'accroupit à l'abri des véhicules, y compris les soldats. Je me mis à l'abri d'un half-track. Une violente explosion à hauteur de mon oreille gauche m'abasourdit. Je tournais la tête et j'aperçus le canon d'une carabine américaine juste au niveau de mon pavillon. Dans la position du tireur à genou, un gars de la 2^{ème} D.B. s'en donnait à cœur joie sur je ne sais quel objectif, sans se soucier de son entourage. Finalement, je me décidais à revenir à la maison. Boulevard Saint-Michel, une jeep m'embarqua jusqu'à hauteur de la rue de Vaugirard. Des combats étaient encore en cours autour du jardin du Luxembourg. Un char *Sherman*, embossé sur le boulevard et au coin de cette rue, tirait en direction du palais. Par la suite j'appris qu'il s'agissait d'un Panther qui fut immobilisé rue Médicis, le long du jardin du Luxembourg dans le prolongement de la rue de Vaugirard. Un obus avait brisé son train de roulement gauche.



Panique place de la Concorde

Le 26 août, jour où le général de Gaulle fit son entrée solennelle à Paris et se rendit de l'Arc de Triomphe à Notre-Dame en passant par l'Hôtel de Ville, je me rendis sur le parvis de la cathédrale. Des chars et des automoteurs d'artillerie formaient un carré ouvert face au porche devant lequel des tirailleurs marocains² étaient disposés sur trois rangs. La place était noire de monde. Le public était même monté sur les véhicules blindés. Je trouvais une place sur l'aile avant d'un automoteur, un peu en arrière de la petite tourelle à ciel ouvert équipée d'une mitrailleuse de 12,7. Même ainsi perché, je ne voyais pas grand' chose tant la foule était dense. Je ne vis donc pas arriver de Gaulle par le pont et la rue d'Arcole. Il avait beau être très grand, il ne se détachait pas au-dessus de la masse compacte. Tout à coup, des coups de feu retentirent. Sur le moment, il fut impossible de savoir d'où ils provenaient. Ce fut une ruée de gens courant dans tous les sens. En un clin d'oeil, la place se vida. Certains se réfugièrent sous les chars et les automoteurs. Ceux de la D.B. ouvrirent le feu, les uns avec leur arme individuelle, d'autres avec leur mitrailleuse. Tous tiraient sur la cathédrale, au hasard. La poussière blanche qui s'élevait sur sa façade aux points d'impact dans la pierre était prise pour la fumée de départ d'un coup de fusil et attirait une riposte. Je vis le mitrailleur de mon automoteur saisir sa 12,7, l'armer et ouvrir le feu sur le feuillage des arbres qui bordaient la rue du Cloître Notre-Dame. Une pluie de curieux, qui s'y étaient hissés pour mieux voir, dégringola des branches comme des noix gaulées. Les officiers de tous ces blindés s'efforçaient, à grands coups de gueule, à faire cesser ce feu intempestif. Un lieutenant grimpa sur mon automoteur et secoua l'épaule du tireur à la 12,7 dont les détonations empêchaient d'entendre les ordres. Comme il y paraissait insensible, il lui assena froidement un coup de poing. L'homme dégringola au fond de sa tourelle. Peu à peu, le feu cessa et le silence se fit. La haie de tirailleurs était toujours immobile en face du porche de la cathédrale, mais derrière elle on ne voyait plus que les épaves de la débandade : souliers de femme, chapeaux, sacs à main, etc. Petit à petit, les gens revinrent pour récupérer ce qu'ils avaient laissé tomber ou perdu



Le général de Gaulle devant l'Arc de Triomphe le 26 août 1944

en s'enfuyant. A ce moment-là, de Gaulle sortit de la cathédrale mais il monta dans sa voiture, alors qu'il était venu à pied depuis l'Arc de Triomphe. Il allait trop vite mais je réussis tout de même à m'en approcher jusqu'à une vingtaine de mètres.

La Libération de Paris était accomplie. Avenue d'Orléans, les vestiges de la barricade, qui avait été ouverte en un clin d'oeil pour laisser passer la colonne Leclerc, restèrent plusieurs jours sur place. Si les volontaires pour l'ériger ne manquèrent pas, il fut impossible d'en trouver pour la démanteler. Ce fut la ville de Paris qui s'en chargea.

Pierre LAPALU

(2) Il s'agit en fait des artilleurs du 40^{ème} Régiment d'Artillerie Nord-Africain. Pour la circonstance, ils étaient coiffés de chéchias rouges, d'où la confusion de l'auteur avec les tirailleurs marocains. Le régiment était composé d'Européens et de Nord-Africains.



La 2^e DB entre dans Paris

UN NOUVEAU GRADE DANS L'ARMÉE DE TERRE

L'armée de Terre a récemment revu le parcours qu'elle proposait jusqu'alors à ses sous-officiers. Rappelons que le galon de « sergent-major », institué en 1776, avait été remplacé en 1928 par celui de « sergent-chef », avant de réapparaître entre 1942 et 1962 pour désigner le sous-officier responsable de la comptabilité de la compagnie. Aucun sergent-major n'a été nommé depuis 1964 et le grade définitivement supprimé en 1971.



Les nouveaux galons de sergent-chef BM2

Reconnaissable avec ses 4 chevrons, ce nouveau galon concerne tous les sergents-chefs déjà titulaires du brevet supérieur de technicien de l'armée de

Terre (BSTAT), à titre de régularisation, et ceux qui viennent d'obtenir leur brevet militaire de deuxième

niveau (BM2) au 1^{er} juillet 2022. Ce nouveau brevet devient un passage obligé dans la cinquième année de service des sous-officiers de recrutement direct ou semi-direct.

Cette mesure veut répondre à des besoins croissants en technicité générés par le programme SCORPION (qui vise à renouveler et moderniser les capacités de combat de l'armée de Terre) et à l'hypothèse d'un engagement de « haute intensité ».

Une première remise de galons a eu lieu le 5 septembre dernier au 61^e régiment d'artillerie de Chaumont.

BRÈVES

- Le colonel Vincent Pech de Laclause, précédemment chef d'état-major de zone de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris, succède au général Benoist Clément au poste d'adjoint au gouverneur militaire de Lyon. La Farac lui souhaite pleine réussite dans cette nouvelle mission.
- Le cercle de garnison de Lyon n'est toujours pas accessible aux membres des associations patriotiques. Il va falloir encore attendre quelques semaines (courant novembre ?) avant d'espérer retrouver le cadre tellement pratique et prestigieux du cercle Bellecour.
- Le pôle de gendarmerie de Sathonay-Camp porte désormais le nom de « caserne Lebrun » du nom



Plaque Henri Lebrun inaugurée le 23 septembre

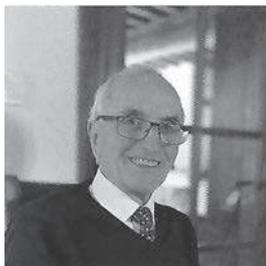
de Henri Lebrun, gendarme en poste à Vaulx-en-Velin et à Meyzieu, membre du mouvement de résistance Combat, arrêté par la Gestapo le 20 juin 1943. Déporté à Buchenwald, puis au camp de Ellrich, il y décèdera en mars 1945. Se reporter à Farac Info du mois de mai 2019 qui avait évoqué la mémoire du gendarme à l'occasion de la journée nationale du Souvenir de la Déportation célébrée par la commune de Jonage.

CONFÉRENCES

- **22 octobre** : Intervention de Mme Marie-José MICHEL, vice-présidente nationale de l'ONM, qui évoquera les 50 années de vie de l'association, complétée par une production audiovisuelle des étudiants de l'Institut européen de cinéma et d'audiovisuel de Nancy sur l'ANMONM. Cette conférence débutera à 10h30 dans les salons de la Préfecture et sera suivie d'un déjeuner « Prestige » à l'hôtel Mercure Saxe Lafayette 29, rue de Bonnel.

- **24 octobre** : conférence ASAF avec pour thème la présentation de l'association « Sentinelle de la Nation » par le docteur Gérard Chaput, colonel (er), conseiller forces spéciales pour le stress opérationnel et la prévention des traumatismes. 18h30 à la mairie de Lyon 6^e.

PIERRE BAZIN (1934 - 2022)



Président de l'amicale des anciens combattants de Villette d'Anthon, association qu'il avait créée en 1976, il y a plus de 40 ans, Pierre Bazin était une figure emblématique de la ville, d'une grande élégance morale, un homme

courtois, mesuré, généreux, profondément patriote, un exemple. Il nous a quittés en toute discrétion, presque par surprise.

Ingénieur issu de l'Ecole nationale supérieure des pétroles et moteurs, l'essentiel de sa carrière professionnelle se déroule chez Rhône Poulenc en tant que responsable d'unité de production, à Vaise tout d'abord, puis au Brésil pendant dix années, en Angleterre, en Thaïlande, pour finir à Vénissieux.

A la retraite en 1992, il s'engage résolument dans l'action humanitaire et consacre, avec son épouse Marie-Jeanne, toute son énergie à l'île de Madagascar.

Sur le plan militaire, appelé sous les drapeaux en 1959, il sert tout naturellement dans une unité

du service des essences, à Chalon-sur-Saône tout d'abord, puis à Philippeville en Algérie. Libéré en janvier 1962 avec le grade de maréchal des logis, il rejoint la Réserve. Promu ingénieur de 3^e classe, puis ingénieur de 2^e classe à la IV^e région militaire de Bordeaux, il est admis à l'honorariat de son grade en 1971.

Il était titulaire de la croix du Combattant, de la médaille de reconnaissance de la Nation et de la médaille commémorative d'Algérie.

En 2015, sous l'impulsion de Robert Lajoux, président de l'union intercommunale des anciens combattants de Jonage, Jons et environs, l'amicale des anciens combattants de Villette d'Anthon adhère à la Farac. C'est à ce moment-là que j'ai mesuré la valeur humaine de Pierre Bazin, son charisme, son sens de l'intérêt général.

Un grand Monsieur nous a quittés. Ses obsèques ont eu lieu le 18 juillet dernier en l'église de Villette d'Anthon, devant une très nombreuse assistance et ses compagnons anciens combattants. La Farac était représentée par son président et par Robert Lajoux, vice-président délégué.

ANDRÉ DEROUET (1948 - 2022)

Parcours militaire



Le 16 juin dernier, André Derouet était encore avec nous lors du conseil d'administration tenu à la Maison du Combattant de Caluire. Bien que très marqué par sa maladie, il avait tenu à être présent à notre réunion, faisant preuve d'un grand courage et d'une volonté à toute épreuve.

Né à Lille, engagé volontaire à 19 ans, il est affecté au 6^e régiment du génie à Angers, puis rejoint dès juin 1968 le 4^e régiment du génie à La Valbonne où il sert comme adjoint puis chef de la section embarcations à moteurs.

Promu sergent en 1970, il signe un nouveau contrat de trois ans et rejoint en 1973 le 89^e bataillon des services de Paris au titre de responsable du laboratoire de miniaturisation de documents au service de sécurité du bataillon.

Un troisième contrat signé en 1974 lui ouvre les

portes du corps des sous-officiers de carrière. Promu aussitôt sergent-chef, puis adjudant en décembre 1976, il rejoint le CIRAT d'Amiens en 1981 en tant qu'adjudant-chef sous-officier orienteur. Il y restera jusqu'en 1989.

Affecté au commandement et à la direction du génie du 2^e corps d'armée des forces françaises à Rastatt (Allemagne), qualifié secrétaire d'état-major, il occupe le poste d'adjoint à l'officier opérations du bureau Arme et Défense jusqu'en septembre 1992.

En OPEX à Sarajevo d'octobre 1992 à mars 1993, puis chef du service général de la direction du génie du 2^e corps, il retrouve la région lyonnaise en août 1996 en tant que chef du service général, chef du bureau des moyens généraux de l'établissement du génie de Lyon.

Promu major en octobre 2001, il quitte l'institution militaire après quinze années de service et un brillant

parcours qui lui a permis de se voir décerner la Médaille militaire en décembre 1994, à l'âge de 46 ans.

Réserviste à la direction du génie de Lyon, il y sert comme adjoint au chef de la section réserve de 2002 à 2008, année qui marque la fin de son cursus militaire.

Parcours associatif

Très attaché à l'institution militaire, il s'engage résolument dans le monde associatif à caractère patriotique et n'hésite pas à prendre des responsabilités. Pour preuve :

- Président de la 473^e section des Médaillés militaires de Bron (2000 - 2022) ;
- Vice-président de l'union départementale des Médaillés militaires du Rhône (2018 - 2022) et trésorier (2021 - 2022) ;

- Secrétaire de la 34^e section des anciens des forces françaises en Allemagne et en Autriche (2003 - 2013) ;
- Président du comité du Rhône de la Fondation Maréchal de Lattre de Tassigny (2013 - 2022) ;
- Administrateur de la Farac, représentant l'union départementale des Médaillés Militaires (2021 - 2022).

Outre la Médaille militaire, André Derouet était titulaire de la médaille d'or de la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire, de la médaille d'argent des anciens combattants des services de renseignement, de la médaille de 2^e classe de la fédération nationale du génie, de la médaille de l'Amitié franco-allemande et du diplôme d'honneur du Souvenir français.

Décédé le 14 août, ses obsèques ont eu lieu le 23 août, en pleine période estivale.

La Farac était représentée par son secrétaire général François Anxionnaz.

LOUIS GENOLIN (1932 -2022)

Parcours militaire



Louis Génolin qui venait de fêter ses 90 ans le 2 juillet 2022, est décédé le 26 août dernier.

Appelé à faire son service militaire, il est affecté dans l'armée de l'Air et rejoint la base aérienne 146 à La Reghaïa, dans la banlieue Est d'Alger.

Décidé à faire carrière dans l'armée, il est maintenu sous les drapeaux en Algérie jusqu'en 1962, avant d'être muté à la base aérienne 725 du Bourget du Lac (Savoie). En 1969, il est affecté au Commissariat de l'Air de la base aérienne 942 de Lyon Mont-Verdun, où, pendant cinq années, il va s'investir dans la mise en place de procédures administratives et dans la gestion des matériels de la base.

En 1974, de retour à la vie civile avec le grade d'adjudant-chef, il est rapidement recruté par l'organisme de formation professionnelle des transports qui s'implante à Lyon et dont il devient, en 1980, le directeur administratif pour la région Auvergne Rhône-Alpes jusqu'à son départ à la retraite en 1995.

Très impliqué dans la vie associative, il est membre de l'UNC depuis 1975, président de la section UNC Lyon sud-est de 1975 à 2019, vice-président délégué pour le Rhône de 1980 à 2000, nommé président honoraire de l'UNC du Rhône en 2015. Si l'UNC avait toutes ses faveurs, il avait également œuvré au sein du comité de liaison des anciens combattants de Saint-Priest, chez les Médaillés militaires, à l'amicale des anciens combattants de Lyon et du Rhône, et à la France mutualiste, sans oublier son action pour l'implantation du monument des anciens combattants d'Afrique du Nord avenue Jean-Jaurès, à Saint-Priest.

Médaillé militaire, chevalier de l'ordre national du Mérite, titulaire de la croix du Combattant, de la médaille commémorative des opérations de sécurité et du maintien de l'ordre en Afrique du Nord, Louis Génolin a en outre été décoré de la médaille de la ville de Lyon, de celle de Villeurbanne et de la ville de Saint-Priest. Membre de la Farac au titre de l'UNC.

Hommage lui a été rendu le 2 septembre en l'église du village de Saint-Priest.

DANIEL ORIOL

Ancien président de l'Union Rhône-Alpes des Parachutistes, Daniel Oriol est décédé le 21 août dernier. Ses obsèques ont eu lieu le 7 septembre au crématorium de Bron.

Information transmise par Pascal Régnot, actuel président de l'URAP.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

AMICALE ROYAL DEUX-PONTS/99^E ET 299^E RI



Le drapeau colonel du Royal Deux-Ponts devant le château de Rochambeau

- 2 juillet : participation d'une délégation de l'Amicale à l'hommage rendu au maréchal de Rochambeau à Vendôme, puis au château de Rochambeau, en présence d'un attaché militaire de l'ambassade des Etats-Unis à Paris.

- 10 septembre : Forum des associations à Sathonay-Camp

- 11 septembre : Journée des familles au Fort de Vancia. 80 participants.

- 17/18 septembre : Journées du Patrimoine : présentation d'un stand dans la cour intérieure de l'Hôtel du Gouverneur, avenue Foch Lyon 6^e, en lien avec l'association du patrimoine militaire de Lyon.

AMICALE DES ANCIENS DE LA LEGION ETRANGERE

- 25 septembre : Traditionnel méchoui à la ferme auberge de Pitaval à Brullioles, avec toujours autant de succès.

FARAC

Le conseil d'administration de décembre se tiendra au camp de La Valbonne le mercredi 7. Les modalités de participation feront l'objet d'une circulaire qui sera diffusée fin octobre.

AGENDA

OCTOBRE

• Samedi 15

- Messe à 14h30 à Fourvière, organisée par l'ADR/CATM et le comité d'entente AFN du Rhône

- Cérémonie du Souvenir à Sathonay-Camp, 11h « Hôtel de la Chapelle »

• Samedi 22

- Cérémonie du Souvenir de l'UALR, 11h au quartier général Frère

- Cérémonie du « Drakkar » 15h à Pont-de-Chéruy

- Concert par la fanfare du 27^e BCA et la musique des pompiers, 20h30 à l'Espace Convergence à Mions

- Déjeuner dansant organisé par l'AORL, 12h Les Voiles du Grand Large à Meyzieu

• Dimanche 23

177^e anniversaire du combat de SIDI BRAHIM, 9h30 messe à Fourvière, 10h30 lecture du récit du combat sur le parvis, 12h repas amical animé par la fanfare du 27^e BCA à l'Espace Convergence à Mions.

• Jeudi 27

AG de la F.A.R.A.C. Loire, 10h à la DMD de Saint-Etienne

NOVEMBRE

• Jeudi 3

CA de la Farac, 10h30, à la Maison du Combattant de Caluire

• Dimanche 6

Cérémonie à 15h à la nécropole de La Doua en hommage aux combattants et aviateurs britanniques, belges, italiens et polonais morts pour la France

• Mardi 8

Concert du gouverneur, 20h30 à la Bourse du Travail

• Vendredi 11

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

• Jeudi 17

AG de l'association du patrimoine militaire de Lyon

• Dimanche 27

Messe conjointe Saint-Cyrienne, Farac, DPLV et UAABC à 10h à Saint-Bonaventure

DÉCEMBRE

• Jeudi 1

Gala de l'AORL à l'hôtel Marriott (cité internationale)

• Vendredi 2

Sainte Barbe des artilleurs à Décines

• Lundi 5

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, 11h Mémorial de Bron.

• Mercredi 7

Réunion FARAC à La Valbonne, en remplacement de celle qui était prévue le jeudi 15 au cercle de garnison

JANVIER

• Jeudi 12

CA de la Farac, 10h30 au cercle de garnison.

• Samedi 28

AG de l'UALR à Décines